

ORDONNANCE DE SURSIS

Greffière : _____

Juge : _____

Accusé(e) : _____

N° de dossier : _____

N° de dossier d'origine : _____

Chefs : _____

☐ Acquitté : _____

☐ Sursis Proc : _____

_____ chef(s) modifié(s) _____

LE DÉLINQUANT DOIT, POUR UNE PÉRIODE DE _____,

☐ À COMPTER DE LA DATE DE CETTE ORDONNANCE

☐ À COMPTER DE LA DATE DE L'EXPIRATION DE TOUTE AUTRE PEINE D'EMPRISONNEMENT LE CAS ÉCHÉANT :

1.

☒ Ne pas troubler l'ordre public et avoir une bonne conduite _____

2.

☒ Répondre aux convocations du tribunal

3.

☒ Se présenter à l'agent de surveillance

☐ d'ici le _____

☐ _____

et, par la suite, selon les modalités de temps et de forme fixées par l'agent de surveillance

4.

☒ Rester dans la province de Québec, sauf permission écrite d'en sortir donnée par le tribunal ou l'agent de surveillance

5.

☒ Prévenir le tribunal ou l'agent de surveillance de ses changements d'adresse ou de nom et aviser rapidement de ses changements d'emploi ou d'occupation _____

6.

☐ _____

ET DE PLUS, LE DÉLINQUANT DOIT SE CONFORMER AUX CONDITIONS :

Thème : Interdiction de communiquer ou d'être en présence de certaines personnes

7.

☐ S'abstenir

☐ a) de communiquer, directement ou indirectement, avec _____

☐ et avec les membres de sa famille immédiate

☐ sauf dans l'exercice de ses droits d'accès, tel que prévu dans le jugement d'un tribunal les autorisant

☐ sauf avec le consentement de _____

☐ sauf _____

☐ b) de se trouver dans le lieu suivant : _____

☐ sauf dans l'exercice de ses droits d'accès, tel que prévu dans le jugement d'un tribunal les autorisant

☐ sauf avec le consentement de _____

☐ sauf _____

8.

☐ Ne pas communiquer ou tenter de communiquer de quelque façon que ce soit

☐ a) avec _____ ☐ et avec les membres de sa famille immédiate

☐ sauf dans l'exercice de ses droits d'accès, tel que prévu dans le jugement d'un tribunal les autorisant

☐ sauf avec le consentement de _____

☐ b) avec des personnes qui, à sa connaissance, ont des antécédents judiciaires ou des causes pendantes

☐ _____

☐ c) avec des personnes faisant la vente, le trafic, l'usage de drogues ou qui en ont en leur possession

☐ d) avec _____

9.

☐ Ne pas être en présence de mineurs ☐ a) sauf en compagnie d'un adulte responsable de ces derniers et connaissant la présente condition _____

10.

☐ Ne pas être en présence physique de _____

☐ sauf _____

11.

☐ Ne pas harceler, importuner, molester ou épier _____

12.

☐ Ne pas faire référence directement ou indirectement à _____

sur quelque média social que ce soit

13.

☐ _____

Thème : Port d'un bracelet antirapprochement (BAR)

14.

☐ Être muni d'un bracelet antirapprochement _____

15.

☐ Maintenir le bracelet antirapprochement en bon état et fonctionnel en tout temps, sauf

☐ _____ ou

à la demande d'un professionnel de la santé pour une urgence médicale et en faire la preuve à l'agent de surveillance, ou tout autre intervenant désigné par celui-ci, et ce, dès que possible

16.

☐ Se présenter à l'agent de surveillance, ou tout autre intervenant désigné, selon les modalités de temps et de forme fixées par celui-ci dans le cadre de la gestion de la mesure du bracelet antirapprochement

17.

☐ Suivre toutes les directives de l'agent de surveillance dans le cadre de la mesure du bracelet antirapprochement

18.

☐ _____

Thème : Interdiction de se retrouver dans certains lieux

19. ☐ Ne pas se trouver dans un rayon de _____ mètres du _____
☐ ou à tout autre endroit où pourrait résider _____
☐ a) sauf une fois, en présence d'un policier, pour aller chercher ses effets personnels
☐ dans un délai de _____ ☐ avec un préavis de _____ heures
☐ b) sauf dans l'exercice des droits d'accès aux enfants,
☐ en conformité d'un jugement d'un tribunal les autorisant
☐ _____
☐ c) sauf _____
20. ☐ Ne pas se trouver : _____
☐ a) dans un rayon de _____ mètres de la victime _____
☐ b) dans un rayon de _____ mètres ☐ du domicile ☐ du lieu de travail ☐ du lieu d'études
☐ et dans un rayon de _____
de _____
☐ c) au lieu de travail de _____
☐ d) au lieu d'études de _____
☐ e) _____
21. ☐ Ne pas se trouver dans des maisons de jeu, casinos et/ou tout autre endroit où l'on trouve des appareils à sous ou des vidéo poker
22. ☐ Ne pas se trouver sur tout terrain ou dans tout immeuble appartenant ou occupé par un organisme scolaire, qu'il soit de niveau primaire, secondaire ou collégial, sauf pour les fins et suivant les modalités suivantes :

23. ☐ Ne pas se trouver :
☐ a) sur le territoire de la municipalité de _____ ☐ b) dans le district de _____
24. ☐ _____

Thème : Couvre-feu

25. ☐ Être présent à sa résidence
☐ en tout temps _____
☐ entre _____ et _____ heures, pour la période _____
☐ _____
le tout, sujet aux exceptions suivantes :
☐ a) pour rencontrer son agent de surveillance à la suite d'un rendez-vous préétabli
☐ b) pour se présenter à la cour à titre de témoin ou de partie à un litige
☐ c) pour répondre à une convocation de la cour dans le présent dossier
☐ d) pour des fins religieuses en un endroit spécifié et suivant le temps spécifié par écrit par son agent de surveillance
☐ e) pour traitement médical pour lui-même ou pour un membre de sa famille immédiate
☐ f) pour l'achat de nourriture ou de biens ou de services nécessaires pour lui-même ou un membre de sa famille immédiate pendant une période d'au plus _____ heures, _____ fois _____ par semaine, soit les _____ et les _____ entre _____ heures et _____ heures, ou, sur permission écrite, pendant toute autre période jugée raisonnable par son agent de surveillance
☐ g) pour faire de l'exercice chaque jour entre _____ et _____ heures et ce, sans toutefois s'éloigner à plus de _____ de sa résidence, ou à tout autre moment autorisé par écrit par son agent de surveillance
☐ h) pour exécuter le service communautaire imposé par la présente ordonnance, suivant les modalités fixées par l'agent de surveillance
☐ i) pour occuper un travail légitime et rémunéré tel qu'approuvé par écrit par votre agent de surveillance
☐ j) pour occuper un travail légitime et rémunéré chez _____
☐ selon les modalités suivantes _____
☐ selon les modalités convenues par écrit avec l'agent de surveillance
☐ k) pour poursuivre des études à _____ aux heures et aux jours approuvés par écrit par son agent de surveillance
☐ l) pour fin de rencontres avec toute personne (tels enfants, parents, thérapeutes, réunions AA ou NA, service communautaire, etc.) en autant que l'agent de surveillance en aura approuvé d'avance et par écrit la nature, le lieu, le moment et la durée
☐ m) pour tout motif sérieux et/ou urgent suivant une autorisation écrite préalable de l'agent de surveillance
☐ n) exercer des droits d'accès auprès de ses enfants _____
☐ o) _____
26. ☐ Être présent à sa résidence
☐ entre _____ et _____ heures, pour la période _____
☐ _____
le tout, sujet aux exceptions suivantes :
☐ a) pour rencontrer son agent de surveillance à la suite d'un rendez-vous préétabli
☐ b) pour se présenter à la cour à titre de témoin ou de partie à un litige
☐ c) pour répondre à une convocation de la cour dans le présent dossier
☐ d) pour des fins religieuses en un endroit spécifié et suivant le temps spécifié par écrit par son agent de surveillance
☐ e) pour traitement médical pour lui-même ou pour un membre de sa famille immédiate

- ☐ f) pour l'achat de nourriture ou de biens ou de services nécessaires pour lui-même ou un membre de sa famille immédiate pendant une période d'au plus _____ heures, _____ fois par semaine, soit les _____ et les _____ entre _____ heures et _____ heures, ou, sur permission écrite, pendant toute autre période jugée raisonnable par son agent de surveillance
- ☐ g) pour faire de l'exercice chaque jour entre _____ et _____ heures et ce, sans toutefois s'éloigner à plus de _____ de sa résidence, ou à tout autre moment autorisé par écrit par son agent de surveillance
- ☐ h) pour exécuter le service communautaire imposé par la présente ordonnance, suivant les modalités fixées par l'agent de surveillance
- ☐ i) pour occuper un travail légitime et rémunéré tel qu'approuvé par écrit par votre agent de surveillance
- ☐ j) pour occuper un travail légitime et rémunéré chez _____
 - ☐ selon les modalités suivantes _____
 - ☐ selon les modalités convenues par écrit avec l'agent de surveillance
- ☐ k) pour poursuivre des études à _____ aux heures et aux jours approuvés par écrit par son agent de surveillance
- ☐ l) pour fin de rencontres avec toute personne (tels enfants, parents, thérapeutes, réunions AA ou NA, service communautaire, etc.) en autant que l'agent de surveillance en aura approuvé d'avance et par écrit la nature, le lieu, le moment et la durée
- ☐ m) pour tout motif sérieux et/ou urgent suivant une autorisation écrite préalable de l'agent de surveillance
- ☐ n) exercer des droits d'accès auprès de ses enfants _____
- ☐ o) _____

Thème : Surveillance et suivi

- 27. ☐ Répondre à tous les appels téléphoniques provenant de l'agent de surveillance durant les périodes de couvre-feu ou d'assignation à résidence et prendre les dispositions nécessaires pour être en mesure de le faire
 - ☐ Ne pas utiliser la ligne téléphonique pour converser ou pour l'utilisation de l'Internet plus de 15 minutes consécutives
- 28. ☐ Maintenir une ligne téléphonique terrestre et répondre à tous les appels de son agent de surveillance
- 29. ☐ Ne pas être abonné à un service de transfert d'appels
- 30. ☐ Faciliter l'accès à sa résidence par l'agent de surveillance
- 31. ☐ Aviser l'agent de surveillance dans les _____ heures de tout changement de numéro de téléphone
- 32. ☐ Suivre toute directive écrite de l'agent de surveillance relative à l'application des conditions de l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis
- 33. ☐ _____

Thème : Interdiction d'avoir en sa possession certains objets

- 34. ☐ S'abstenir formellement de :
 - ☐ a) posséder un téléavertisseur et/ou un téléphone cellulaire ou tout autre appareil similaire de télécommunication ☐ sauf pour un travail légitime et rémunéré
 - ☐ b) posséder, de porter, d'acquérir, à quelque titre que ce soit, des armes, des armes offensives ou à usage restreint, ou des imitations d'arme, y compris pistolets de départ et pistolets à plomb, des armes à feu, des arbalètes, des armes prohibées, des armes à autorisation restreinte, des dispositifs prohibés, des munitions, des munitions prohibées, ou des substances explosives, des couteaux (sauf dans les restaurants et dans un but légitime) et des armes blanches ☐ sauf pour un travail légitime et rémunéré
 - ☐ sauf _____
 - ☐ remettre ses armes et munitions à _____ dans un délai de _____
 - ☐ par l'intermédiaire de _____
 - ☐ remettre à _____ dans un délai de _____ tout permis de possession et d'acquisition d'armes à feu en sa possession
 - ☐ c) posséder quelque outil que ce soit sur la voie publique, entre autres, tournevis, marteau, pince-monseigneur (« vise grip »), rossignol (« pick lock »), ou tout autre outil ou instrument pouvant servir au cambriolage
 - ☐ sauf pour un travail légitime et rémunéré
- 35. ☐ _____

Thème : Emploi et études

- 36. ☐ Faire les démarches nécessaires pour se trouver un emploi légitime et rémunéré
- 37. ☐ Conserver son emploi
- 38. ☐ Fréquenter assidûment une institution scolaire et en respecter les règles
- 39. ☐ _____

Thème : Alcool et drogue

- 40. ☐ S'abstenir de
 - ☐ a) consommer de l'alcool ou d'autres substances intoxicantes
 - ☐ ou d'en avoir en sa possession
 - ☐ b) consommer des drogues ou d'autres substances intoxicantes
 - ☐ ou d'en avoir en sa possession ☐ sauf sur ordonnance médicale valablement obtenue
 - ☐ c) consommer du cannabis et ses dérivés
 - ☐ ou d'en avoir en sa possession ☐ sauf sur ordonnance médicale valablement obtenue
 - ☐ d) se trouver dans les endroits où l'on fait l'usage, la vente, le trafic ou la distribution de drogues illégales _____
 - ☐ e) se trouver dans des bars ou autres endroits licenciés, y compris les restaurants avec permis d'alcool
 - ☐ sauf pour y consommer un repas

41. ☐ _____

Thème : Thérapie

42. ☐ Suivre les directives d'un agent de surveillance concernant toute thérapie relativement à :
☐ a) une problématique de toxicomanie ☐ b) une problématique de personne violente
☐ c) une problématique d'agresseur sexuel ☐ d) la continuation de vos traitements auprès de _____
43. ☐ Assister à des réunions _____ ☐ à raison de _____ fois par _____
44. ☐ Se soumettre à une évaluation en rapport avec son problème de _____ dans un délai de _____ et à un suivi, selon les modalités déterminées par le thérapeute avec l'accord de l'agent de surveillance
45. ☐ Suivre une thérapie afin de soigner son problème _____
☐ a) et s'inscrire dans un programme dans un délai maximal de _____ à compter d'aujourd'hui.
☐ b) en faire la preuve à l'agent de surveillance
46. ☐ Poursuivre sa thérapie à l'établissement _____ pour la durée et selon les modalités déterminées par le thérapeute avec l'accord de l'agent de surveillance
47. ☐ _____

Thème : Obligation de recevoir des soins médicaux

48. ☐ Rencontrer _____ ☐ Prendre rendez-vous avec son médecin traitant _____ ☐ dans les _____
☐ lui exhiber le présent document ☐ en faire la preuve à l'agent de surveillance
49. ☐ Prendre la médication prescrite par le médecin traitant en respectant la posologie indiquée
50. ☐ Suivre les traitements recommandés par le médecin traitant
51. ☐ _____

Thème : Service communautaire

52. ☐ Effectuer _____ heures de service communautaire, dans un délai de _____, à compter du _____ et respecter les modalités d'exécution indiquées par un agent de surveillance
53. ☐ _____

Thème : Conduite de véhicules

54. ☐ S'abstenir de conduire un véhicule moteur ☐ sauf _____
55. ☐ S'abstenir de conduire, d'avoir la garde ou le contrôle de tout véhicule moteur ☐ sauf _____
56. ☐ Déposer son permis de conduire au greffe de la cour dans un délai de _____
57. ☐ _____

Thème : Don et remboursement

58. ☐ Verser la somme de _____ \$ ☐ à raison de _____ \$ par _____
à _____ dans un délai de _____,
☐ au greffe de la cour ☐ Ordre de priorité établi pour le remboursement des victimes : _____
☐ directement au bénéficiaire en déposant un reçu à cet effet au greffe de la cour dans le même délai
59. ☐ Verser un don de _____ \$ ☐ à raison de _____ \$ par _____
à _____ dans un délai de _____, ☐ au greffe de la cour
☐ directement au bénéficiaire en déposant un reçu à cet effet au greffe de cette cour dans le même délai.
60. ☐ En faire la preuve à son agent de surveillance
61. ☐ _____

Thème : Divers

62. ☐ Prendre soin des personnes à sa charge et subvenir à leurs besoins
63. ☐ Ne pas avoir en sa possession quelque document bancaire que ce soit notamment carte de crédit, carte de guichet automatique, chèque, traite, qui ne soit pas libellé à son nom propre
64. ☐ Ne pas avoir en sa possession quelque document d'identification que ce soit, notamment permis de conduire, carte d'assurance sociale, etc. qui ne soit pas libellé à son nom propre
65. ☐ Signer sans délai la présente ordonnance d'emprisonnement avec sursis.
66. ☐ _____

67. ☐ _____

